



Bulletin n°26 du 16 décembre 2025

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Bilan sanitaire de campagne 2025 arboriculture fruitière

Les réseaux de piégeages et d'observations

Le Bulletin de Santé du Végétale Arboriculture fruitière repose sur plusieurs réseaux et outils :

- **Le réseau d'observations et de piégeages** : implication des producteurs, conseillers techniques et responsables techniques ;
- **Le réseau de suivi de la phénologie** : implication de producteurs, conseillers techniques et responsables techniques ;
- **Le réseau de stations météorologiques** : une station de référence par secteur. 9 secteurs (*Cf. Figure n°1 ci-dessous*) ;
- **L'outil d'Aide à la Décision (OAD)** : les modèles Tavelure pomme DGAL et Carpocapse ONPV sur INOKI en exploitant les données des stations.
- **Période du réseau des stades phénologiques** (Pommes et Poires) : du 3 mars au 21 mai
- **Période du réseau d'observations et de piégeages** (Pommes et Poires) : du 3 mars au 23 septembre

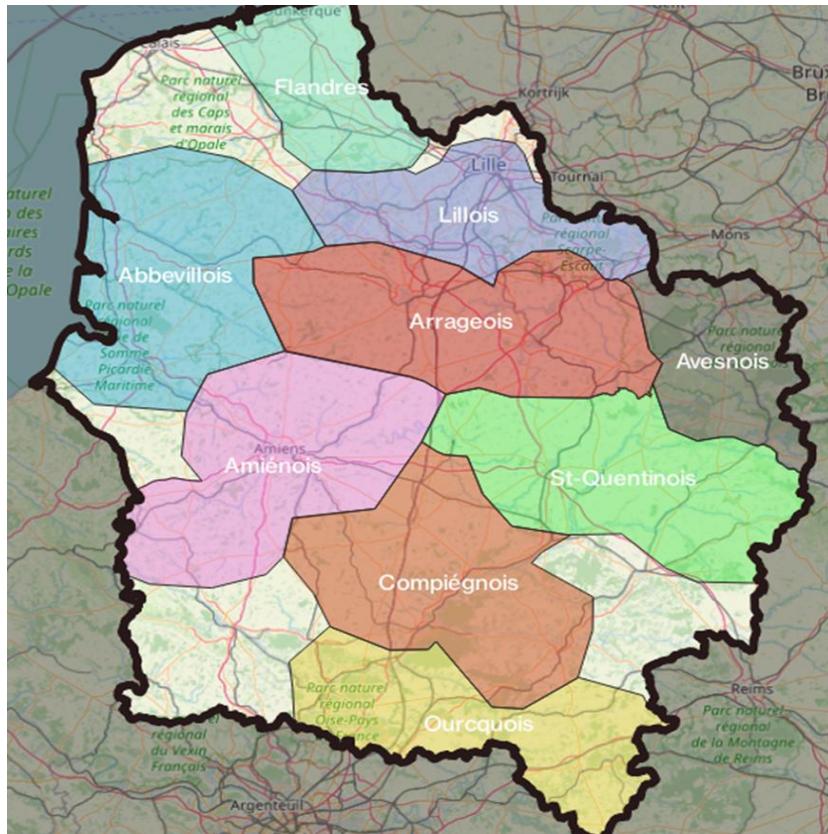


Figure n°1: Secteurs géographiques en arboriculture fruitière Hauts-de-France

Un grand merci aux observateurs du réseau pour leur implication au cours de cette campagne 2025 :

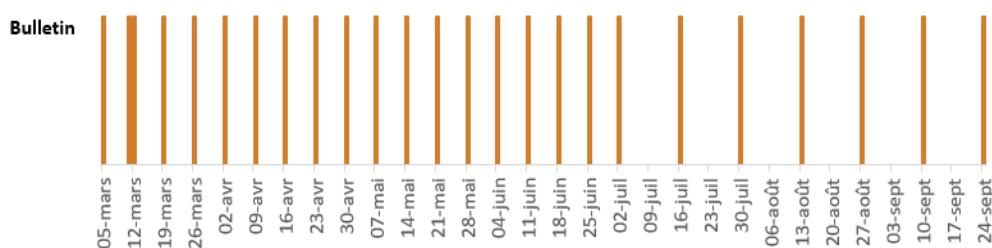
Anne et Didier DUJARDIN, Anne LIEVEN, Benoît et Vivien OUTTERS, Jean-Charles VANDAELE, Bruno VANDENBUSSCHE, Camille BOTTIAU, Christine BOUTIN, Ludovic TOURNANT, Elie VASSEUR, Emmanuel DALLE et Augustin BAES, Emmanuelle TALLEUX, François SWYNGHEDEAUW, Guillaume SEGUIN, Jenny THOMAS et Bastien ERHARDT (A.A.T.), Pierre DANCOISNE, Thierry BAUDUIN et l'ensemble des élèves observateurs (Institut de Genech), Martin Noyon et Thomas Demaie, Perrine Bethouart et Bastien ROBILLARD, Benoit CARPENTIER, Gilles DUPONT et l'ensemble des observateurs bénévoles (Ensemble au verger, Verger conservatoire associatif des vertes Collines).

Bilan annuel du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire

Nombre de parutions :

Au total, 25 bulletins ont été diffusés au cours de la campagne 2025.

Fréquence de parution des bulletins durant la campagne 2025

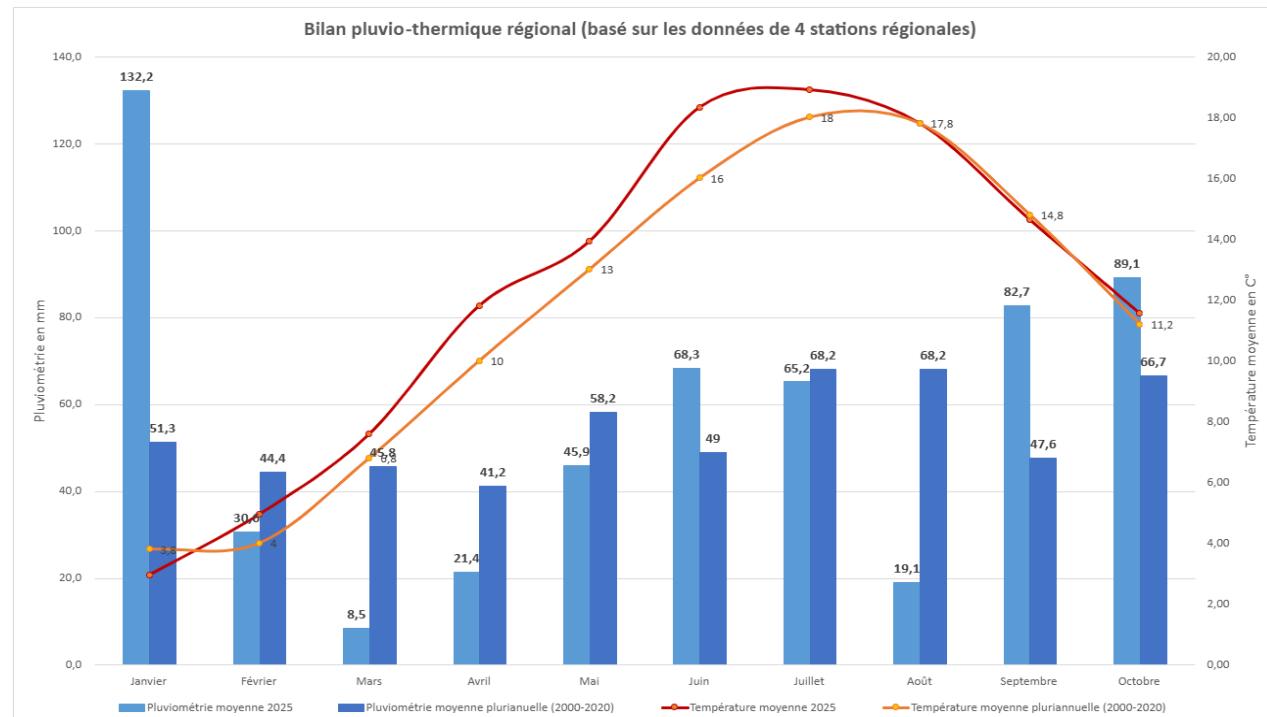


Les conditions climatiques de l'année

Cette année 2025 marque des changements en termes de pluviométrie et de température par rapport aux deux dernières années. Tout d'abord, les températures de l'année 2025 ont été supérieures de 0,7°C en moyennes aux températures moyennes enregistrées entre 2000 et 2020. Les températures mensuelles de février à juillet ont été supérieurs, et celles de janvier plus froides que pour les moyennes de températures mensuelles de 2000 à 2020. Le reste des températures mensuelles d'août à octobre étaient similaires.

En ce qui concerne la pluviométrie, l'année 2025 aura été marquée par des précipitations assez similaires à la pluviométrie moyenne de 2000 à 2020 au cumulé de janvier à octobre. Les mois de janvier, juin, septembre, octobre, montre une pluviométrie nettement supérieure à la normalité enregistrée en région. A l'inverse, les mois de février, mars, avril, mai et août ont montré une pluviométrie plus faible. Ce qui rend cette année moins pluvieuses que 2023 et 2024 avec 127 jours de pluie en moyennes. Associées aux températures printanières supérieures, un stress hydrique a été subi en verger en début et a pu affecter la production.

Les conditions météorologiques douces et peu pluvieuses ont favorisé la floraison ainsi que la pollinisation tout en défavorisant de manière générale les différentes maladies qui ont donc été moins présente cette année. Contrairement aux pathologies, ces conditions favorisent également les ravageurs qui ont été particulièrement présent cette année.



Bilan des Pressions biotiques et abiotiques de l'année 2025

Le tableau d'évaluation de la gravité :

La fréquence : fréquence moyenne des parcelles touchées chaque semaine par la pression biotique ou abiotique au cours de la saison. 0 : absent, 1 : rare, 2 : régulière, 3 : généralisée.

Dynamique de population : pression du ravageur exercée cette année, basée sur le nombre moyen annuel d'individus par parcelle en comparaison aux 7 dernières années. 0 : absent, 1 : moins forte, 2 : identique, 3 : plus forte.

Evolution par rapport à l'an dernier : basée à la fois sur l'évolution de la fréquence et de la pression annuelles.
< moins grave, = : identique, > plus grave.

Vous pouvez retrouver les pages des différents bioagresseurs en cliquant sur leur nom dans les tableaux.

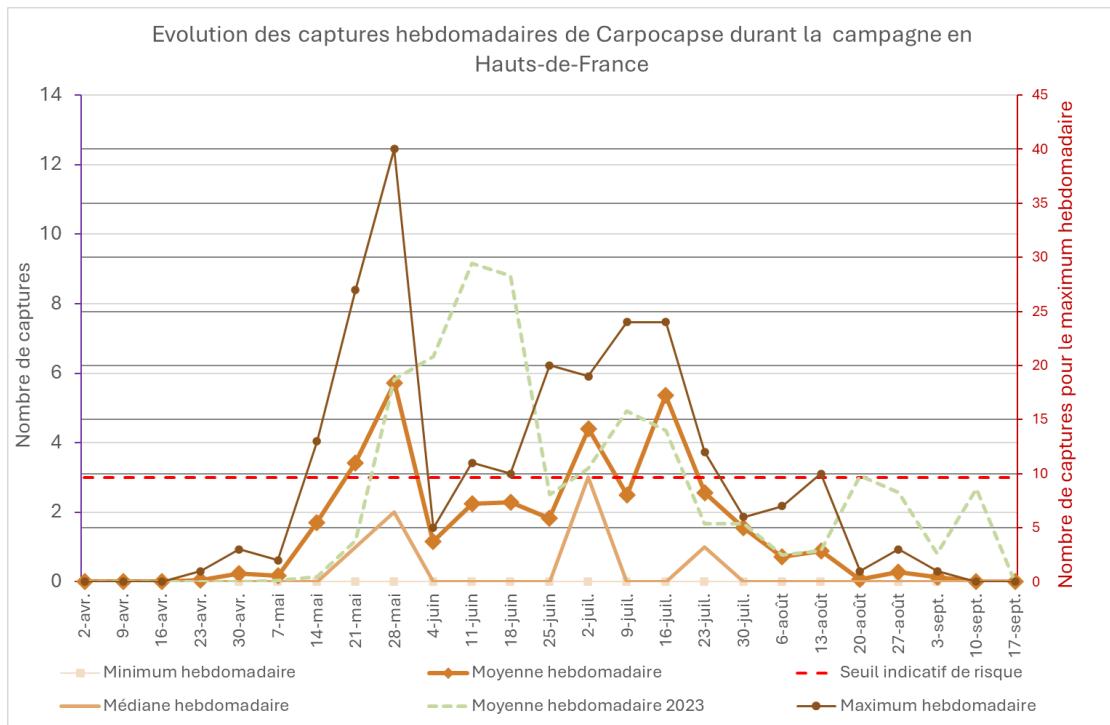
Risque Abiotique	Qualification de l'Impact en 2025	Intensité des dégâts (0-1-2-3)	Commentaire	Fréquence des parcelles touchées (0-1-2-3)	Fréquence par rapport à 2024	Impact global par rapport à 2024
<u>Gel</u>	Faible	0	Seuil de sensibilité au gel des variétés non atteints	0	<	<
<u>Risque secondaire (sécheresse)</u>	Moyenne	1-2	Dégâts de folletage affaiblissant les arbres de manière différentes selon les secteurs	2	>	>

Bioagresseurs (Risques biotiques)	Qualification de la pression 2025	Fréquence des parcelles touchées (0-1-2-3)	Fréquence moyenne de parcelles attaquées (/2024)	Dynamique de population sur les parcelles avec présence (0-1-2-3)	Evolution globale par rapport à 2024
<u>Anthonome</u>	Forte	2	57%	3	>
<u>Hoplocampe</u>	Faible	2	48% (-29%)	1	>
<u>Carpocapse</u>	Forte	2	46% (+16%)	3	>
<u>Petite tordeuse des fruits</u>	Forte	2	39% (+8%)	3	>
<u>Capua</u>	Moyenne	1	25% (+10%)	3	>
<u>Eulia</u>	Moyenne	1	36% (+15%)	3	>
<u>Pandemis</u>	Forte	2	46% (=)	3	=
<u>Tordeuse rouge</u>	Forte	2	42% (=)	3	>
<u>Tordeuse verte</u>	Forte	2	39% (=)	3	=
<u>Zeuzère</u>	Forte	2	44% (+20%)	3	>
<u>Sésie</u>	Moyenne	1	28% (=)	3	=
<u>Cossus</u>	Forte	2	40% (+17%)	3	>
<u>Puceron cendré</u>	Moyenne	1	30% (+6%)	3	>
<u>Puceron lanigère</u>	Moyenne	1	28% (=)	3	=
<u>Tavelure sur pousses</u>	Moyenne	2	29% (-15%)	1	<
<u>Tavelure sur fruits</u>	Moyenne	1	44% (-9%)	2	=
<u>Oïdium</u>	Faible	1	34% (-31%)	1	<
<u>Bioagresseurs secondaires</u>	Moyenne à Forte	2	X	2-3	>

Le bilan sanitaire

Présentation par culture et par ravageur ou maladie :

Pour chaque bio-agresseur, un graphique présentera le minimum hebdomadaire, la moyenne hebdomadaire, la médiane hebdomadaire et le seuil indicatif de risque.



Le graphique vous représente :

Maximum hebdomadaire : niveau de captures ou d'observations de symptômes le plus élevé enregistré sur la parcelle la plus sensible à l'organisme nuisible suivi, au cours des 7 derniers jours.

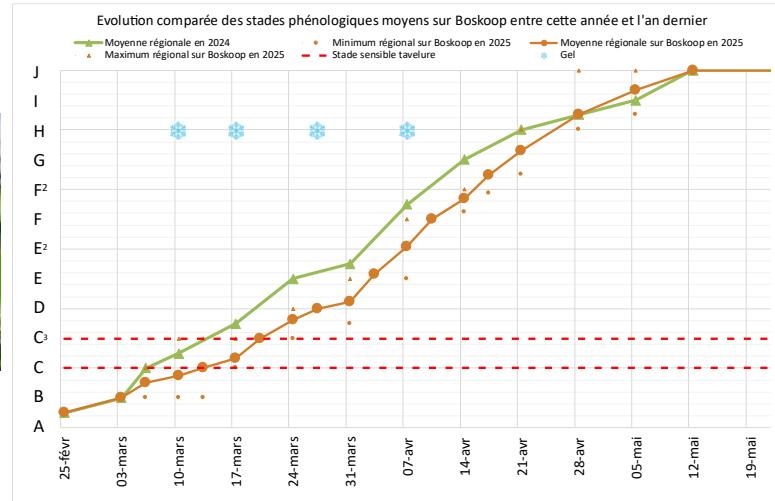
Moyenne hebdomadaire : niveau moyen de captures ou d'observations de symptômes enregistré sur l'ensemble du réseau où l'organisme nuisible est suivi, au cours des 7 derniers jours.

Moyenne hebdomadaire 2025 : niveau moyen de captures ou d'observations de symptômes enregistré sur l'ensemble du réseau où l'organisme nuisible était suivi en 2025, au cours des 7 derniers jours.

Médiane hebdomadaire : niveau où se situe la moitié des parcelles du réseau, où l'organisme nuisible est suivi, en termes de captures ou d'observations de symptômes, au cours des 7 derniers jours. Seul indicatif de risque : niveau à partir duquel apparaissent des dommages ou une perte économiquement inacceptable (quand celui-ci a été établi).

Les stades phénologiques

Pomme - poire

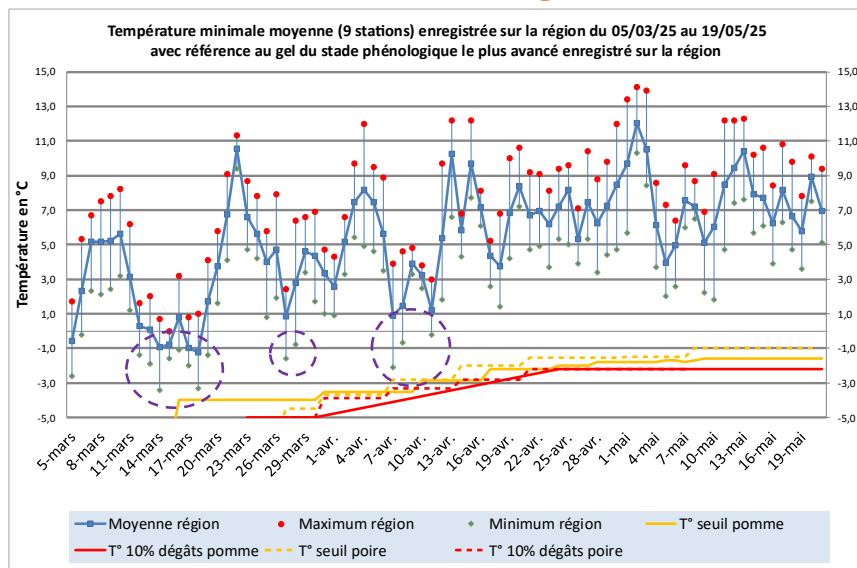


L'année 2025 a été marquée par une évolution lente des stades jusqu'à fin-mars où une belle avancée a été observée malgré un retard de 10 jours par rapport à l'année 2024. Les stades de sensibilité à la tavelure ont été observés entre le 12 et le 19 mars. Le retard dans les évolutions des stades par rapport à 2024 a été rattrapé fin avril et a continué à suivre la norme jusqu'au grossissement des fruits.

Les périodes de gel en mars et mi-avril n'ont que faiblement impacté la production fruitière selon les secteurs de la région. La présence d'auxiliaires a été favorisée du fait de ces conditions climatiques. Les températures relativement douces ont pu favorisé une pollinisation et une production de pollen de qualité.

Tous ces éléments ont contribué à une production à la hausse sur la région, avec des disparités selon les différents secteurs de production régionaux.

La sensibilité au gel



Gel impactant la production

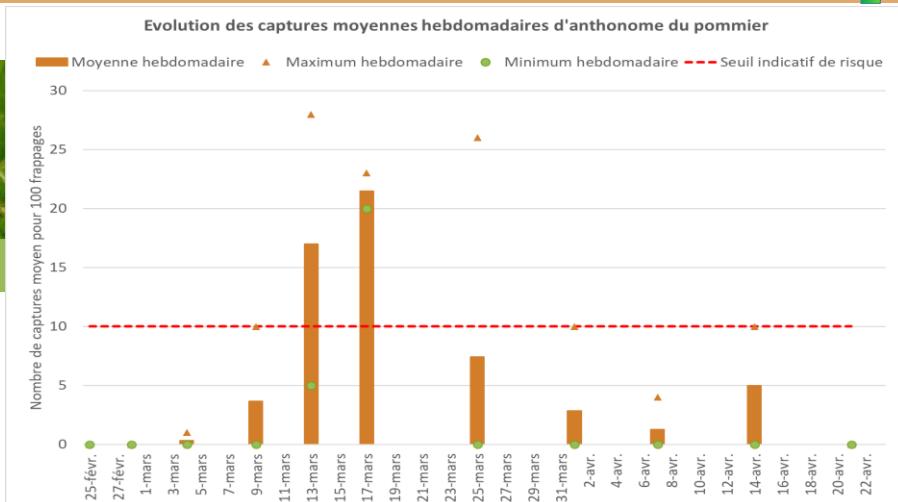
Phénomène habituellement courant en région, les périodes de gel printanier de cette année n'ont pas été significatives sur la plupart des secteurs.

Ces épisodes n'ont donc eu que peu d'impact sur les productions de pommes et poires. Il faut également noter qu'au-delà des périodes de gel ; les températures relativement douces et les faibles précipitations observées durant la période de floraison ont favorisé la production d'un pollen de bonne qualité ainsi qu'une pollinisation rapide des fleurs.

Anthonome du pommier



Anthonome adulte



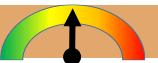
Dégâts Anthonome en clous de girofle

L'anthonome du pommier a été présent du 4 mars au 14 avril, soit durant 6 semaines, (contre 7 semaines en 2024). Le premier individu a été détecté le 14 avril, soit 2 semaines plus tard par rapport à 2024 et le dernier le 14 avril, également 2 semaines plus tard que 2024. Des pics de populations dépassant le seuil indicatif de risque ont été observés entre le 13 et le 25 mars, impactant moyennement à faiblement les boutons floraux. Sur l'ensemble du réseau, la population moyenne annuelle par parcelle a été d'environ 5 anthonomes sur la saison. La population totale moyenne sur la saison a été multipliée par 33 % par rapport à 2024.

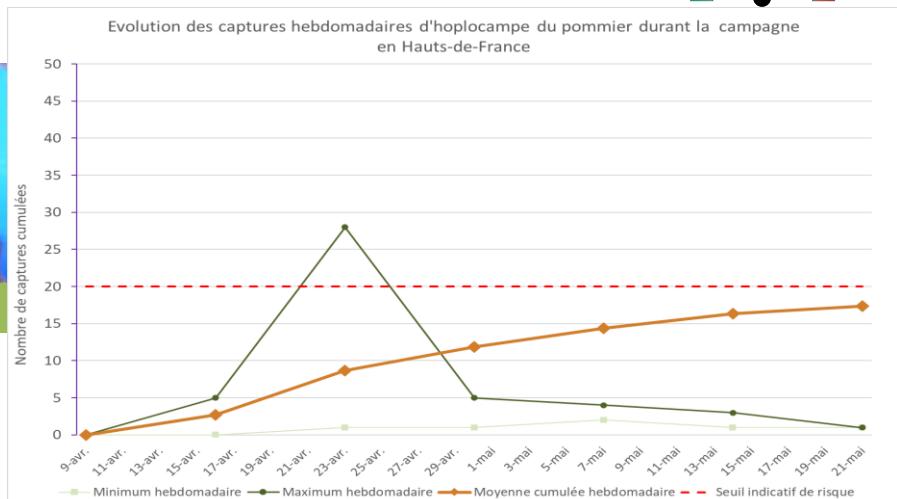
Seuil indicatif de risque :

30 individus pour 100 frappages. D'après les travaux réalisés par la FREDON Hauts-de-France de 2000 à 2006, le risque devient important à partir de 10 individus pour 100 frappages.

Hoplocampe



Hoplocampe adulte



Les hoplocampes du pommier et du poirier ont été présents du 17 avril au 21 mai, soit durant 6 semaines. Le premier individu a été détecté le 17 avril, soit 7 jours plus tard par rapport à 2024. Des pics de populations, dans certains secteurs, dépassant le seuil ont été observés autour du 23 avril, n'impactant que faiblement les boutons floraux.

Sur l'ensemble du réseau, la population moyenne annuelle par parcelle a été d'environ 2 hoplocampes sur la saison. La population totale moyenne sur la saison est presque identique à celle de 2024.

Seuil indicatif de risque :

Cumul de 20 captures par piége durant l'ensemble de la période de floraison.

Bilan annuel des principaux organismes nuisibles :

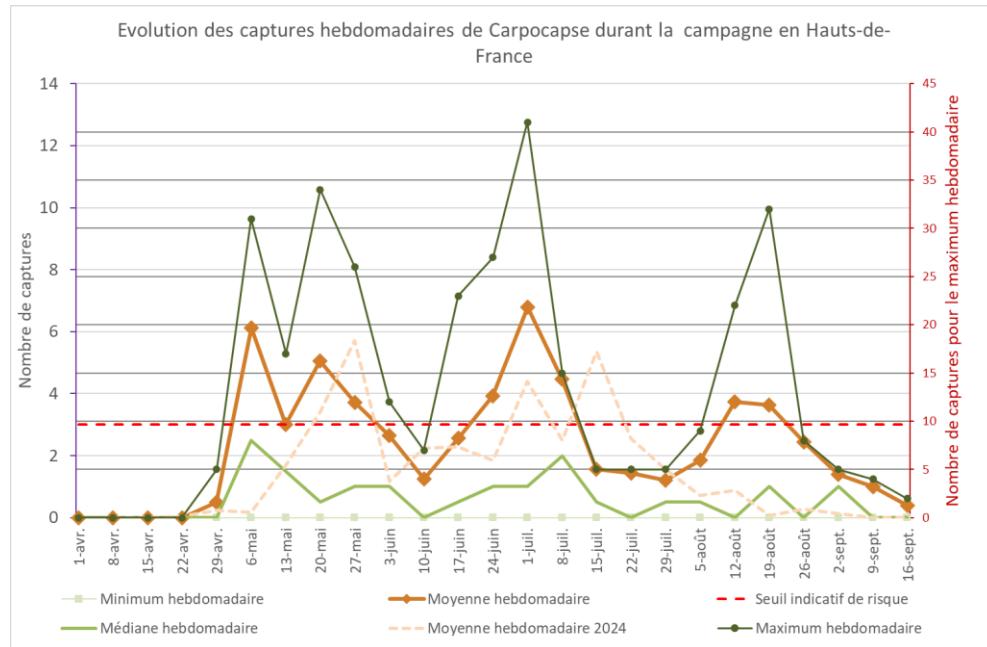
Carpocapse



Carpocapse adulte



Dégâts Carpodace



Le carpocapse des pommes et des poires a été présent du 29 avril au 16 septembre, soit durant 21 semaines avec une évolution d'une semaine de plus par rapport à 2024. Le premier individu a été détecté le 29 avril, soit 7 jours plus tard par rapport à l'année 2024.

Au cours de la saison, plusieurs pics d'activité ont été enregistrés. Le premier l'a été durant le vol de première génération observé du 6 au 20 mai, les deux derniers ont matérialisé le vol de seconde génération avec une grande ampleur au 1er juillet et au 19 août. À plusieurs reprises, plusieurs parcelles du réseau ont été concernées par des dépassemens du seuil indicatif de risque au cours de la saison.

Sur l'ensemble du réseau, la population moyenne annuelle par parcelle a été de 103 papillons sur la saison, soit une moyenne hebdomadaire de 4,5 papillons.

La population moyenne annuelle sur la saison est presque 3 fois plus forte que 2024 et multipliée par 2 par rapport à la population moyenne annuelle des 10 dernières années.

Au plus fort de la saison, 80% des parcelles du réseau ont été concernées par la présence du ravageur.

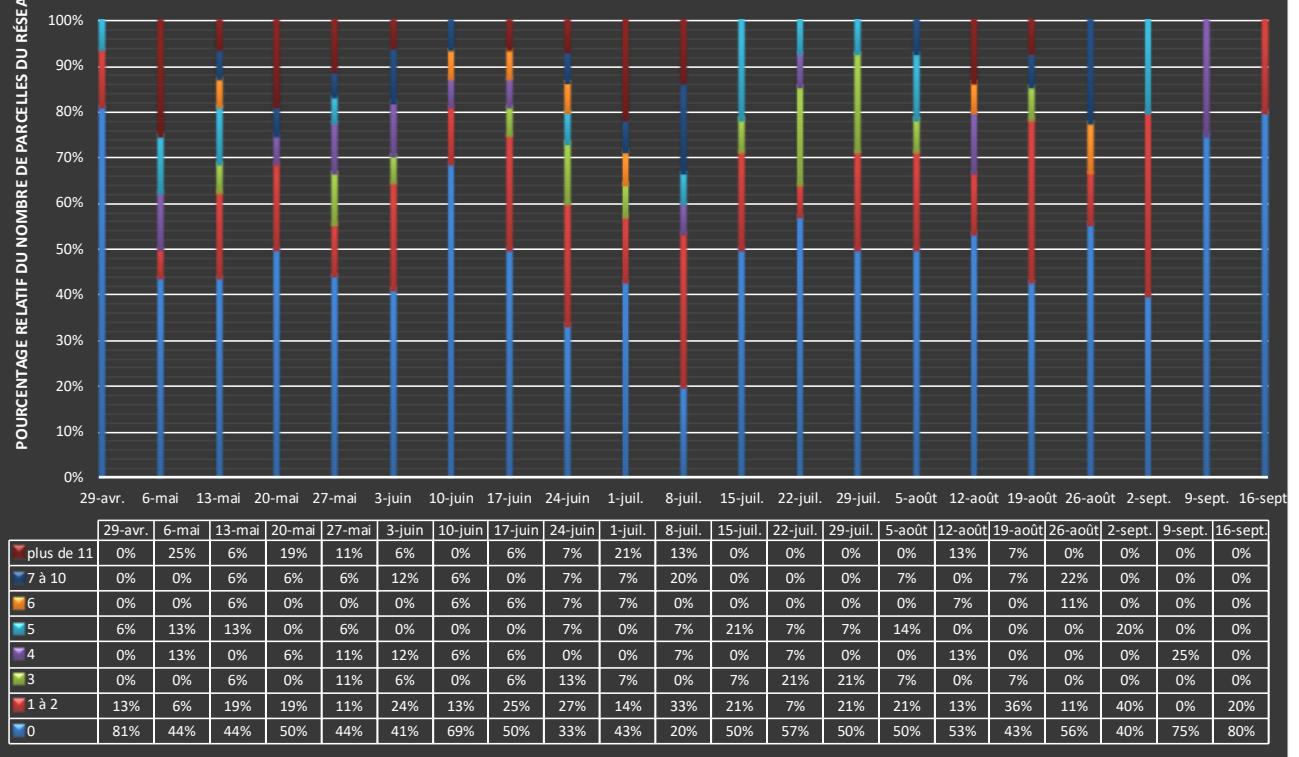
Seuil indicatif de risque :

- 3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha ;
- 4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha ;
- 5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha ;
- 6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha .

Bilan annuel des principaux organismes nuisibles /

POURCENTAGE RELATIF DU NOMBRE DE PARCELLES DU RÉSEAU

Répartition des parcelles du réseau en fonction de leur niveau de captures hebdomadaires de carpocapse au cours de la saison 2025



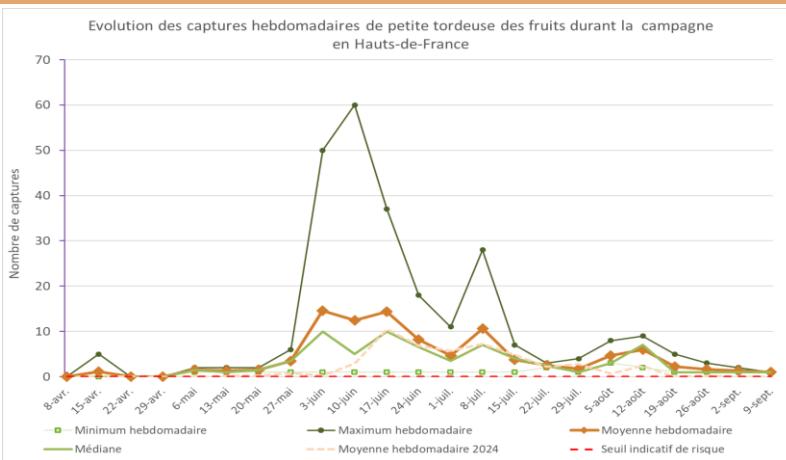
Si l'on observe la ventilation des parcelles concernées par la présence du ravageur, il est possible de constater qu'une partie des parcelles se situe en dessous du seuil indicatif de risque à l'hectare. Au plus fort de la saison, c'est à dire de la mi-mai à la fin août, les parcelles au-delà du niveau de captures de 6 papillons par semaine et par piège représentent de 12 à 40% des parcelles régionales contre 0 à 36% des parcelles en 2024.

En définitive, le ravageur a été **plus fréquent** en 2025 et sa dynamique de population a été plus forte. Le ravageur a donc été **une problématique beaucoup plus importante** en général dans le contexte de l'année 2025 sur l'ensemble de la région, et a pu être une problématique locale plus ou moins forte influençant la moyenne régionale. Les conditions climatiques de l'année 2025 sont une des principales raisons de la gêne occasionnée par le carpocapse des pommes et des poires cette année. En effet, les conditions estivales plus propices au développement du ravageur en région ont été relativement optimale pour le cycle de vie du ravageur (voir [bilan 2025](#)).

Petite tordeuse des fruits (*Grapholitha Lobarzewskii*)



Petite tordeuse des fruits adulte



Dégât Petite tordeuse des fruits

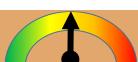
La petite tordeuse des fruits a été présente significativement du 15 avril au 9 septembre et durant 21 semaines, soit une évolution de deux semaines de plus par rapport à 2024. Le premier individu a été détecté le 15 avril, soit identique à l'année 2024. Au cours de la saison, 3 pics d'activité ont été observés. Le premier a été enregistré le 10 juin, le second, au 8 juillet et le dernier plus faible au 12 août.

Sur l'ensemble du réseau, la population moyenne annuelle par parcelle a été de 100 papillons sur la saison, soit une moyenne hebdomadaire de 4,37 papillons. La population moyenne annuelle sur la saison a été multipliée par 2 par rapport à 2024 et également multipliée par 2 par rapport à la population moyenne annuelle des 10 dernières années. Au plus fort de la saison 86% des parcelles du réseau ont été concernées par la présence du ravageur, soit en baisse par rapport à 2024.

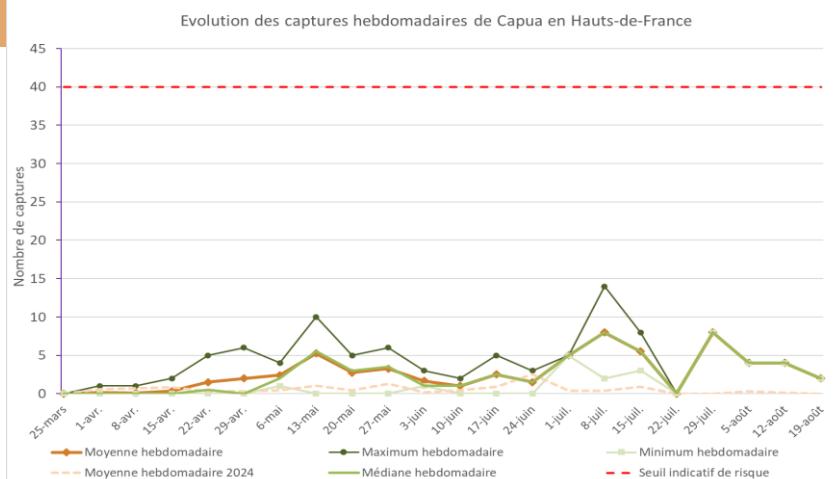
Seuil indicatif de risque :

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

Capua



Capua



Capua a été présent du 1er avril au 19 août, soit durant 20 semaines et une évolution d'une semaine de plus par rapport à 2024. Le premier individu a été observé le 1er avril, soit identique à l'année 2024. Au cours de la saison, deux pics d'activité plus intense ont été observé le 13 mai et le 8 juillet. D'autres pics bien moins marqués ont été observés tout au long de la saison. Cependant aucune parcelle du réseau n'a été concernée par des dépassements du seuil indicatif de risque au cours de la saison.

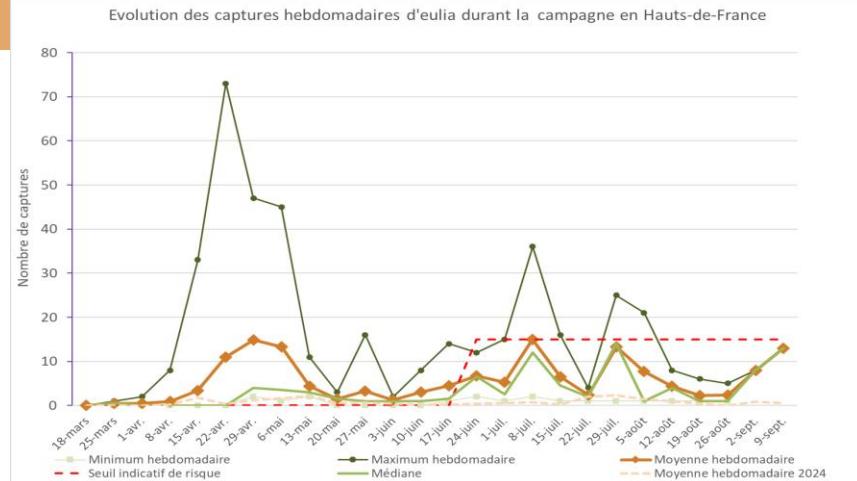
Sur l'ensemble du réseau, la population moyenne annuelle par parcelle a été de 66 papillons sur la saison, soit une moyenne hebdomadaire de 2,8 papillons. La population moyenne annuelle sur la saison a donc été multipliée par 5 par rapport à l'année 2024 et multipliée par 2 par rapport à la population moyenne annuelle des 10 dernières années. Au plus fort de la saison, 63% des parcelles du réseau ont été concernées par la présence du ravageur, soit une augmentation de 33 par rapport à l'année 2024.

Seuil indicatif de risque :

40 captures sur une durée de 7 jours.



Eulia



Eulia a été présente du 25 mars au 9 septembre et durant 26 semaines, soit 3 semaines de plus que l'année 2024. Le premier individu a été détecté le 25 mars, soit 2 semaines plus tôt par rapport à l'année 2024. Au cours de la saison, 3 pics d'activité plus intense, correspondant aux vols des 2 générations ont été enregistrés. Le premier correspondant au premier vol, a été observé entre le 22 et 29 avril, les deux autres pics correspondant au deuxième vol au 8 et 29 juillet.

Sur l'ensemble du réseau, la population moyenne annuelle par parcelle a été de 158 papillons sur la saison, soit une moyenne hebdomadaire de 6 papillons. La population moyenne annuelle sur la saison a été multipliée par 7,5 par rapport à 2024 et par 2,5 par rapport à la population moyenne annuelle des 10 dernières années. Plusieurs parcelles du réseau ont été concernée par des dépassements du seuil indicatif de risque au cours de la saison. Celui-ci a été observé au cours du vol de 2nde génération. Au plus fort de la saison, 80% des parcelles du réseau ont été concernées par la présence du ravageur, soit une augmentation de 30% par rapport à 2024.

Seuil indicatif de risque :

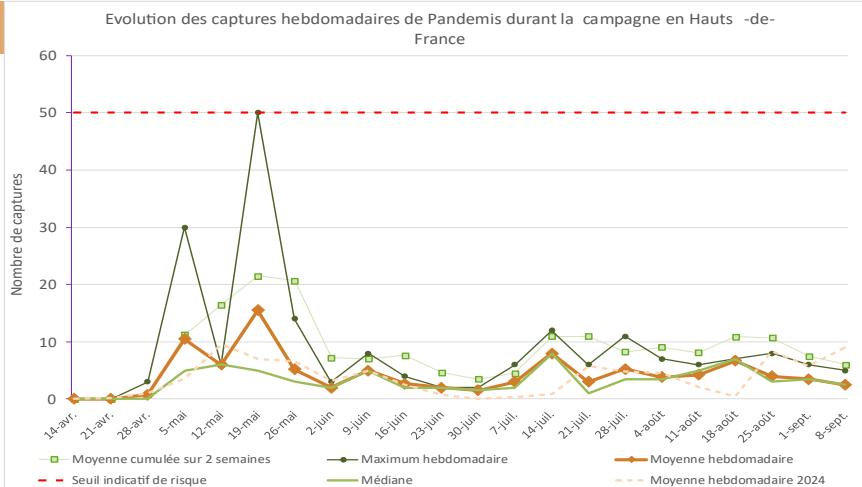
Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol.

Sur le second vol : 15 captures par semaine (seuil validé en Italie)

Pandemis



Pandemis adulte



Pandemis a été présent du 28 avril au 15 septembre et durant 21 semaines, soit une évolution d'une semaine en moins par rapport à 2024. Le premier individu a été détecté une semaine plus tard par rapport à l'année 2024. Une parcelle du réseau a été concernée par des dépassements du seuil indicatif de risque le 14 mai.

La population moyenne annuelle par parcelle a été de 101 papillons sur la saison, soit une moyenne hebdomadaire de 4,9 papillons. La population moyenne annuelle sur la saison a augmenté de 16% environ par rapport à 2024 et multipliée par 3 par rapport à la population moyenne annuelle des 10 dernières années. Au plus fort de la saison, 86% des parcelles du réseau ont été concernées par la présence du ravageur.

Seuil indicatif de risque :

50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

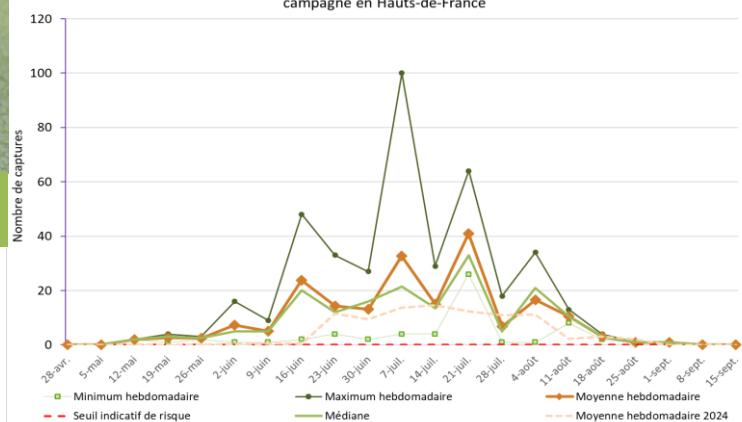
Tordeuse rouge des bourgeons



Evolution des captures hebdomadaires de tordeuse rouge des bourgeons durant la campagne en Hauts-de-France



Tordeuse rouge des bourgeons adulte



Dégâts d'une chenille de tordeuse rouge des bourgeons

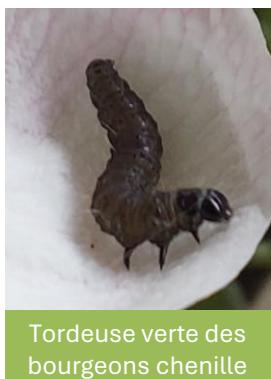
La tordeuse rouge des bourgeons a été présente du 12 mai au 4 septembre et durant 17 semaines, soit une évolution de 2 semaines de plus par rapport à 2024. Le premier individu a été détecté le 12 mai, soit une semaine plus tard par rapport à l'année 2024. Au cours de la saison, une longue période d'activité plus intense a été observée, allant du 16 juin au 4 août.

Sur l'ensemble du réseau, la population moyenne annuelle par parcelle a été de 198 papillons sur la saison, soit une moyenne hebdomadaire de 10 papillons. La population moyenne annuelle sur la saison a été multipliée par 2 par rapport à 2024 et montre une augmentation de 90% par rapport à la population moyenne annuelle des 10 dernières années. Au plus fort de la saison, 75% des parcelles du réseau ont été concernées par la présence du ravageur, soit un niveau à la baisse de 14% par rapport à 2024.

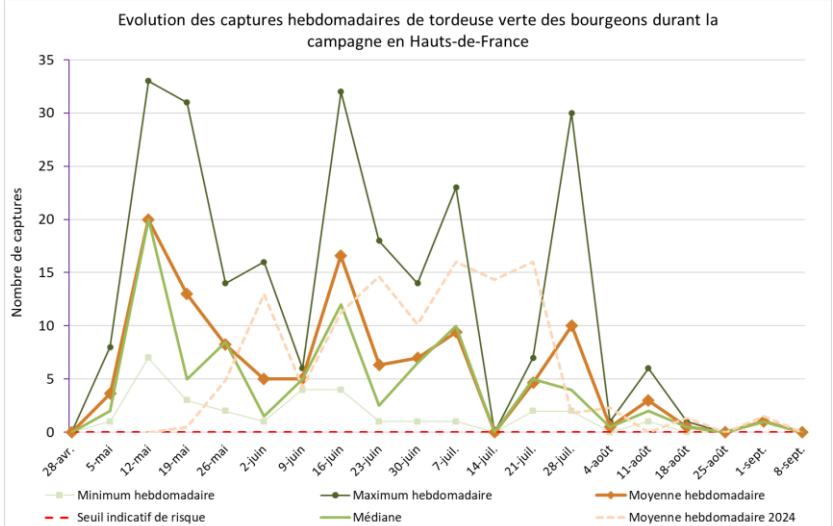
Tordeuse verte des bourgeons



Evolution des captures hebdomadaires de tordeuse verte des bourgeons durant la campagne en Hauts-de-France



Tordeuse verte des bourgeons chenille



La tordeuse verte des bourgeons a été présente du 5 mai au 1^{er} septembre et durant 16 semaines, soit une évolution de deux semaines de plus par rapport à 2024. Le premier individu a été détecté le 5 mai, soit une semaine plus tôt par rapport à l'année 2024. Au cours de la saison, une période d'activité plus intense a été observée. Celle-ci a été centrée sur le 18 juin.

Sur l'ensemble du réseau, la population moyenne annuelle par parcelle a été de 114 papillons sur la saison, soit une moyenne hebdomadaire de 5,5 papillons. La population moyenne annuelle sur la saison a été similaire à 2024 et en augmentation de 50% par rapport à la population moyenne annuelle des 10 dernières années. Au plus fort de la saison, 75% des parcelles du réseau ont été concernées par la présence du ravageur.

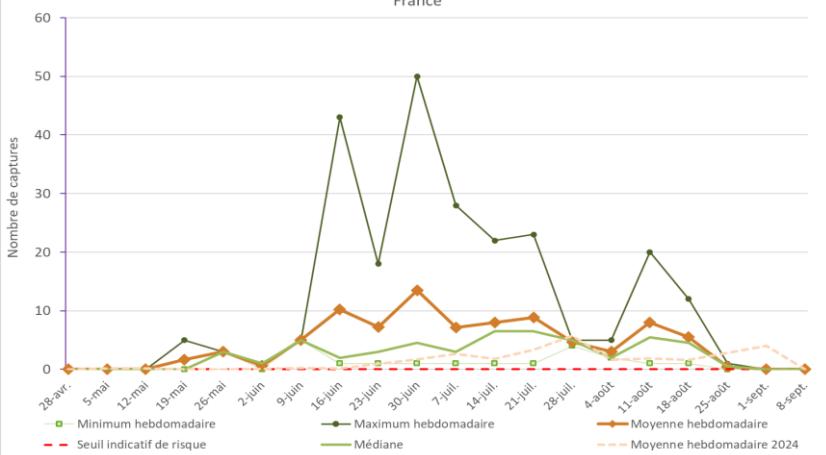
Seuil indicatif de risque : Tordeuses des bourgeons

Il est fixé à 8% d'organes touchés pour l'ensemble des chenilles, lors du printemps de l'année suivante. Ce seuil s'établit sur base d'observations à réaliser sur un échantillon représentatif de 100 pousses à raison de 2 pousses sur 50 arbres.



Zeuzère chenille

Evolution des captures hebdomadaires de Zeuzère durant la campagne en Hauts-de-France



La zeuzère a été présente du 12 mai au 25 août et durant 16 semaines, soit une évolution d'une semaine en moins par rapport à 2024. Le premier individu a été détecté le 12 mai, soit une semaine plus tard qu'en 2024. Au cours de la saison, deux pics d'activité plus importants ont été enregistrés, le 30 juillet et le 11 août.

Sur l'ensemble du réseau, la population moyenne annuelle par parcelle a été de 87 papillons sur la saison, soit une moyenne hebdomadaire de 5. La population moyenne annuelle sur la saison a été multipliée par 3 par rapport à 2024 et multipliée par 2,5 par rapport à la population moyenne annuelle des 10 dernières années. Au plus fort de la saison, 86% des parcelles du réseau ont été concernées par la présence du ravageur, soit équivalentes à 2024.

Seuil indicatif de risque :

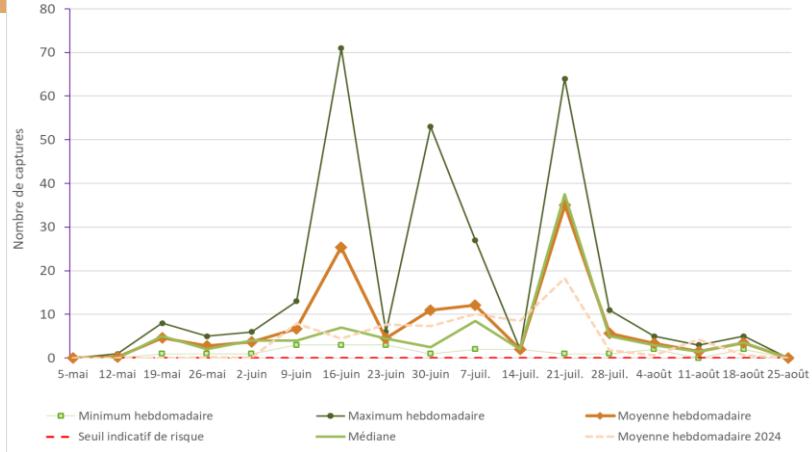
- 10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées sur 50 arbres.

Sésie du pommier



Sésie du pommier adulte

Evolution des captures hebdomadaires de la sésie du pommier durant la campagne en Hauts-de-France

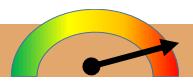


La sésie du pommier a été présente du 19 mai au 18 août et durant 16 semaines, soit une évolution de trois semaines en plus par rapport à 2024. Le premier individu a été détecté le 19 mai, soit une semaine plus tôt par rapport à l'année 2024. Une grande période d'activité plus intense a été observée au cours de la saison, allant du 16 juin au 21 juillet.

Sur l'ensemble du réseau, la population moyenne annuelle par parcelle a été de 123 papillons sur la saison, soit une moyenne hebdomadaire de 7 papillons. La population moyenne annuelle sur la saison a été en hausse de 71% par rapport à 2024 et en augmentation de près de 8% par rapport à la population moyenne annuelle des 10 dernières années. Au plus fort de la saison, 60% des parcelles du réseau ont été concernées par la présence du ravageur, soit 18% de moins que 2024.

Seuil indicatif de risque :

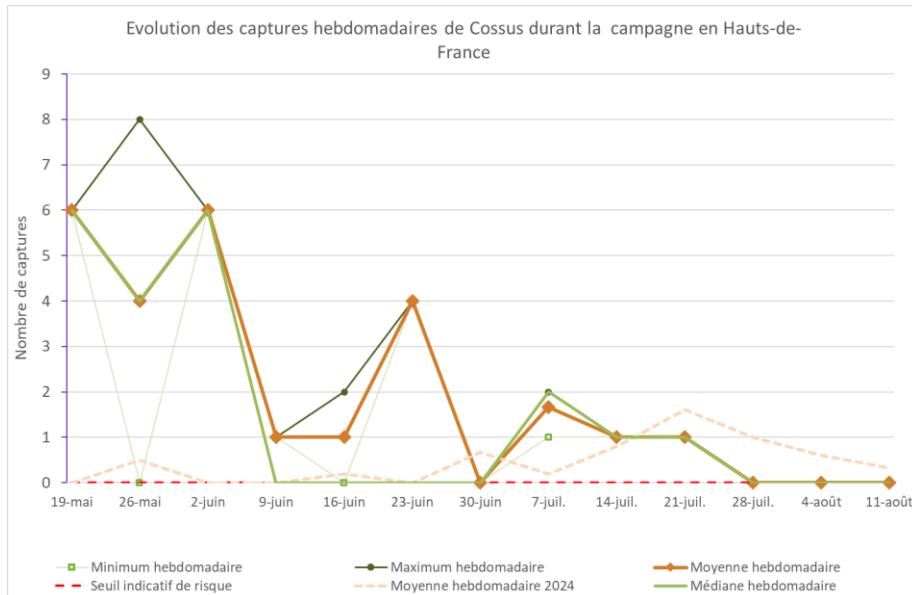
- 50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles ;
- 200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans.



Cossus gâte-bois



Cossus gâte-bois chenille



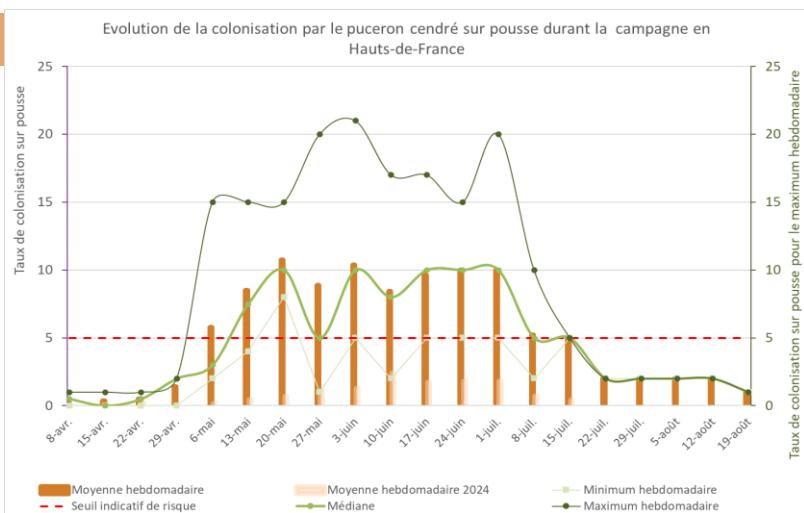
La Cossus a été présente du 19 mai au 28 juillet et durant 9 semaines, soit une évolution d'une semaine de moins par rapport à 2024. Le premier individu a été détecté le 19 mai, soit une semaine plus tôt qu'en 2024. Une période d'activité plus intense a été observée au cours de la saison, allant du 19 mai au 23 juin.

Sur l'ensemble du réseau, la population moyenne annuelle par parcelle a été de 25,5 papillons sur la saison, soit une moyenne hebdomadaire de 2 papillons. La population moyenne annuelle sur la saison a été multipliée par 5 par rapport à 2024 et multipliée par 2,5 par rapport à la population moyenne annuelle des 10 dernières années. Au plus fort de la saison, 80% des parcelles du réseau ont été concernées par la présence du ravageur, soit équivalentes à 2024.

Seuil indicatif de risque :

- Il n'existe pas à ce jour de seuil validé en France

Puceron cendré



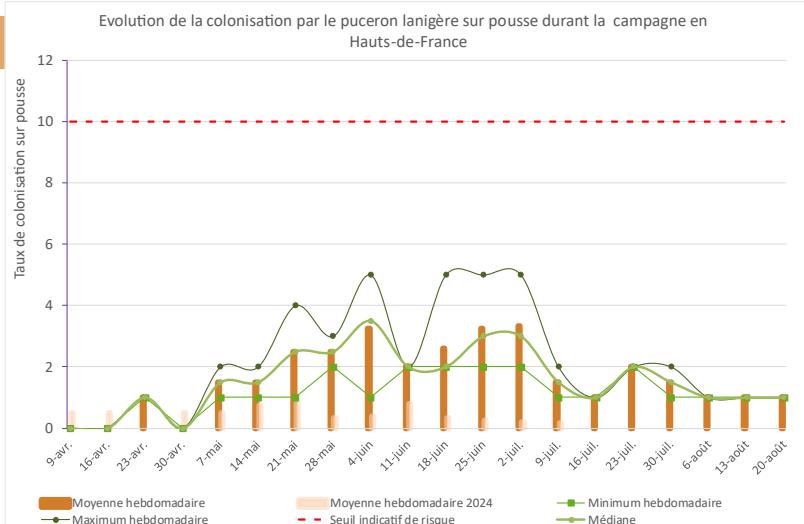
Le puceron cendré a été observé du 8 avril au 9 juillet et durant 20 semaines, soit une évolution de 7 semaines de plus par rapport à 2024. La première fondatrice a été détectée le 8 avril, soit similaire à 2024. Au cours de la saison, une période de pic d'activité plus intense a été observée, allant du 6 mai au 15 juillet. De nombreuses parcelles du réseau ont été concernées par des dépassages du seuil indicatif de risque à de multiples reprises au cours de la saison, notamment entre le 6 mai et le 8 juillet, soit lors de la période de pic d'activité de la saison.

Sur l'ensemble du réseau, le taux de colonisation moyen hebdomadaire par parcelle a été de 4,5 % de pousses. Le taux de colonisation moyen annuel sur la saison a été multiplié par 8 par rapport à 2024 et est multiplié par 2,5 par rapport au taux moyen annuel des 10 dernières années.

Seuil indicatif de risque :

5% (base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Puceron lanigère



Le puceron lanigère a été présent du 9 avril au 20 août et durant 17 semaines, soit une évolution de 4 semaines de plus par rapport à 2024. Le premier individu a été détecté le 9 avril, soit identique à l'année 2024. Au cours de la saison, 3 périodes d'activité plus intense ont été observées : autour du 4 et 25 juin et le 23 juillet. Globalement, la colonisation est restée constante, avec quelques variations, en lien avec les conditions météorologiques. Pendant la saison, aucune parcelle du réseau n'a été concernée par des dépassages du seuil indicatif de risque.

Sur l'ensemble du réseau, la population moyenne annuelle par parcelle a été de 32 % de pousses colonisées sur la saison, soit une moyenne hebdomadaire de 1,62% de pousses. Le taux de colonisation moyen annuel sur la saison a été multiplié par 5 par rapport à 2024 et a été multiplié par 2 par rapport au taux de colonisation moyen annuel des 10 dernières années.

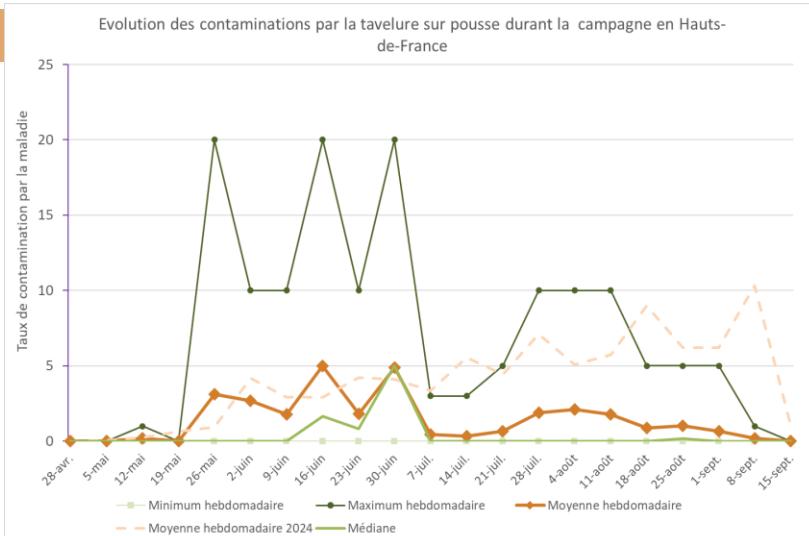
Seuil indicatif de risque :

- 10% de pousses contaminées /100 pousses.

Tavelure sur pousses



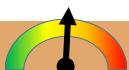
Tavelure sur feuille



La tavelure du pommier sur pousses a été observée du 12 mai au 15 septembre et durant 17 semaines, soit une évolution de 6 semaines de moins par rapport à 2024. La première tache a été détectée le 12 mai, soit six semaines plus tard qu'en 2024. Au cours de la saison, une activité croissante a été observée s'étalant du 26 mai au 30 juin.

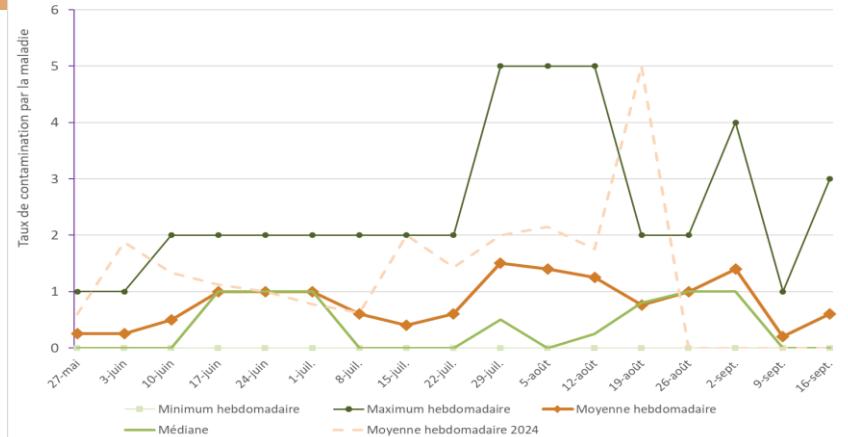
Sur l'ensemble du réseau, le taux de contaminations moyen hebdomadaire a été de 1,40 % de pousses touchées par la maladie. Le taux de contaminations moyen hebdomadaire sur la saison a diminué de 65% par rapport à l'année 2024 et a diminué de 5% par rapport au taux de contaminations moyen hebdomadaire des 10 dernières années. Au plus fort de la saison, 67% des parcelles du réseau ont été concernées par la présence de la maladie.

Tavelure sur fruit



Tavelure sur fruit

Evolution des contaminations par la tavelure sur fruit durant la campagne en Hauts-de-France



La tavelure sur fruits a été observée du 27 mai au 16 septembre et durant 17 semaines. La première tache a été détectée le 27 mai, soit 4 semaines plus tard par rapport à l'année 2024.

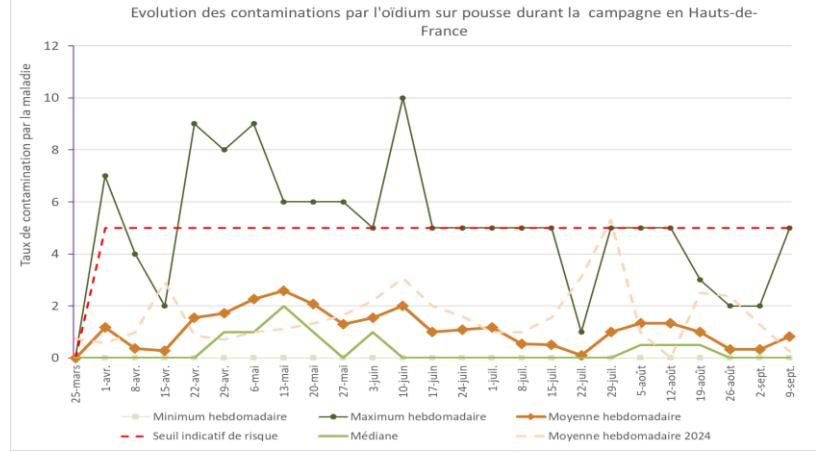
Sur l'ensemble du réseau, le taux de contamination moyen hebdomadaire a été de 0,81% de fruits. Le taux de contamination moyen hebdomadaire sur la saison a été réduit de 24% par rapport à l'année 2024 et a diminué de 18% par rapport au taux de contamination moyen annuel des 10 dernières années. Au plus fort de la saison 75% des parcelles du réseau ont été concernées par la présence de la maladie soit de manière équivalente par rapport à 2024.

En définitive, comme sur pousses, la maladie a été **moins fréquente sur pousses mais un peu plus sur fruits** en 2025 et la pression exercée par celle-ci a été relativement faible. La maladie a donc été **une problématique moins forte** en général dans le contexte de l'année 2025. La maladie a été particulièrement défavorisée par les conditions météorologiques douces et la faible pluviométrie.

Seuil de risque : Présence de tache



Oïdium sur pousse



L'oïdium a été observé du 25 mars au 9 septembre et durant 24 semaines, soit une évolution de 3 semaines de plus par rapport à 2024. La première pousse contaminée a été détectée le 27 mars, soit identique à l'année 2023. Au cours de la saison, 2 pics d'activité plus intense ont été observés. Le premier a été observé autour du 13 mai, le 2nd au 10 juin et le dernier autour du 5 août. Lors des deux premiers pics, des dépassements de seuils dans plusieurs parcelles ont été observés.

Sur l'ensemble du réseau, le taux cumulé de contaminations moyen annuel par parcelle a été de 27% de pousses sur la saison, soit une moyenne hebdomadaire de 1,10% de pousses contaminées par parcelle. Le taux cumulé de contamination moyen annuel sur la saison a été en baisse de 24% par rapport à 2024 et en baisse de 32% par rapport au taux cumulé de contaminations moyen annuel des 10 dernières années. Au plus fort de la saison, 67% des parcelles du réseau ont été concernées par la présence de la maladie soit en baisse par rapport à 2024.

Seuil indicatif de risque : 5% de pousses contaminées /100 pousses.

Autres bioagresseurs et risques abiotiques



Les conditions météorologiques douces et peu pluvieuses ont, de manière générale, favorisé les ravageurs plutôt que les maladies. Cela a notamment été le cas pour les ravageurs responsables de défoliations (Hyponomeute, Mineuses, *Orgyia antiqua*), mais aussi pour les ravageurs piqueurs-suceurs tels que différentes espèces de pucerons (puceron vert, puceron des galles rouges) et les psylles.

L'ensemble de ces ravageurs dits « occasionnels » ont exercé une pression non négligeable qui ont donc contribué à l'affaiblissement des arbres, entraînant une production de fruits de moindre qualité. Les récoltes ont aussi été affectées par la présence du frelon asiatique sur les parcelles.

Des dégâts physiologiques de folletage ont également été observés, en raison de la faible pluviométrie (sécheresse) en début et en milieu de saison ([Plus d'information sur le folletage BSV n°20 page n°16](#)).

Les conditions pluvieuses du mois de septembre ont également pu favoriser l'apparition de maladies de conservation si des mesures de prophylaxie adéquates n'ont pas été mises en place. La reconnaissance et les stratégies de lutte peuvent être retrouvées au sein de la fiche technique : [Les principales maladies de conservation des pommes observées dans les chambres de stockage du Nord de](#)



Chenille d'hyponomeute



Maladies de conservations



Dégâts de folletage (sécheresse)

Seuil de risque :

Puceron vert : 60% pousses touchés

Puceron des galles rouges 5% de pousses touchées

Chenilles phytophages : 8% de bouquets atteints toutes espèces confondues

Mineuses cerclée 100 mines / marbrée, sinueuse et élargie 200 mines sur 100 feuilles

Ce bulletin est réalisé grâce à l'implication **d'observateurs**.

Vous êtes producteur, conseiller ou technicien en Hauts de France ;
Vous observez régulièrement vos parcelles ;
Vous suivez les vols de lépidoptères ravageurs :
Rejoignez les réseaux de surveillance biologique du territoire.

Faites-vous connaître dès à présent afin de bénéficier d'une aide à la reconnaissance des principaux ravageurs, auxiliaires et maladies et fourniture de matériel.

Vous souhaitez avoir plus de renseignements sur le dispositif, contactez :

Axel BEAUCHAMP au 03.21.08.88.77

axel.beauchamp@fredon-hdf.fr

Ou

Martine DEGUETTE au 03.21.08.88.74

martine.deguette@fredon-hdf.fr

Informations pratiques

Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale ; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.

Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC :

[Portail | Ecophytopic](#)

Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques ».

Accès aux autres éditions du BSV

<http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>

[http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-](http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/)

[productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/](#)

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et de l'Alimentation et de la Transition écologique et solidaire, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto. Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteur : [Axel Beauchamp](#)- FREDON Hauts-de-France ; appui à la mise en œuvre des réseaux et observations : [Martine DEGUETTE](#) - FREDON Hauts-de-France

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, techniciens, FREDON Hauts-de-France

Coordination et renseignements : [Aurélie Albaut](#) - Chambre d'agriculture de la Somme, [Samuel Bueche](#) - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : [Lauryne POULAIN](#) - FREDON Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](#) et des [Chambre d'Agriculture Hauts-de-France](#)